Courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **1 (1970-1971)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Courrier des lecteurs

« Aînés » à l'hôpital
Je suis très heureuse de ce que notre journal ait désormais une place à l'hôpital de Lavey-les-Bains. Non parce qu'il a besoin d'une cure, mais pour ce qu'il apporte. Lors d'un séjour dans cet établissement, j'ai pu me rendre compte qu'il intéresse de nombreuses personnes et handicapés. Mes meilleurs messages à l'équipe de notre cher journal.

Mme C. Jordan, Lausanne.

Réd. — Un jour, un mécène retiendra votre point de vue. Il offrira alors « Aînés » à chaque hôpital, pension et maison de vieillards, lieux où l'on a besoin de lire. En attendant, nous envoyons le plus possible de spécimens d'« Aînés » dans les hôpitaux.

Exonération de la concession radio
Habitant la France, j'ai été très intéressée par l'article de M. Courteix annonçant qu'à partir de 65 ans on ne verse plus de taxe radio en France. Comme j'ai quatre-vingts ans, je me suis empressée d'écrire à l'ORTF qui m'a donné une réponse négative. Pour ne pas faire de jaloux, en Suisse, veuillez rectifier comme suit: l'ORTF applique le décret du 23.12.1970: sont exemptés de la redevance annuelle pour droit d'usage des récepteurs de radio-diffusion, les aveugles, certains mutilés de guerre, les invalides à 100 %.

Mme V. Ducommun.

Ramassage et distribution de fruits
En me promenant, j'ai vu dans de nombreuses propriétés des fruits qui pourrissaient. Cela m'a fait mal. Je pense que des bénévoles, spécialement des retraités, pourraient s'offrir à récolter ces fruits en vue de les distribuer gratuitement à ceux qui en sont privés. Il est probablement trop tard pour réaliser une opération d'automne, mais ne serait-ce pas une idée à creuser pour l'année prochaine?

M. N. Marti, Grand-Lancy.

Réd. — Monsieur Marti, puisse votre initiative porter des fruits!

« Aînés », je ne sais qu'en faire
Votre journal n'est pas pour moi. Je n'ai que soixante-neuf ans. Je ne vois pas le rapport entre l'âge et le choix de la lecture. Moi je n'ai pas de problème de logement et les questions d'AVS ne me passionnent pas. Les médecins ne s'occupent pas de moi et je les laisse tranquilles. Chacun doit se débrouiller et je ne crois pas aux initiatives.

Mme F. B. à A.

Réd. — Beaucoup de négations et trop de « moi » dans votre communication. Si nous vous félicitons pour votre bonne santé, votre indépendance, nous devons être plus réservés au sujet de l'altruisme et de la solidarité...

Un lecteur écrivain
Je suis heureux d'être abonné à « Aînés ». Le lire n'est pas une punition. A propos de punition, j'étais un as pour les récolter. J'en ai copié, des lignes, à l'école! A force d'écrire des tas de verbes, en quatrième vitesse, pour ne pas manquer la partie de « nius », j'ai attrapé une écriture impossible qui fait le désespoir de mes correspondants. Remarquez que j'en suis le premier puni par le fait que, le lendemain, je ne suis pas fichu de lire ce qui a été écrit la veille...

M. H. Perroud, Clarens.

Réd. — Notre sympathique correspondant est l'auteur d'une pétillante brochure de 77 pages consacrées aux souvenirs et récits d'un vieux pot-à-colle! Le titre — « Quarante ans dans les copeaux » — et c'est signé James Ekontan. Ce petit livre, bourré de bons mots, d'anecdotes, de malices, évoque un temps qui est celui de la jeunesse de nos lecteurs. Il se déguste. Quelques chapitres : Tombé de la poussette — Une vie de gosse — En apprentissage — Sur le trimard — Dans quelques ateliers de Romandie — Jean des Rebibes se range — Patiolet — En Chine —, voilà quelques titres d'étapes qui tiennent ce qu'ils promettent. On peut commander la brochure auprès de M. Henri Perroud, Musée Sainte-Rebibe, rue du Port 15, 1815 Clarens. Nous la recommandons.

Club en excursion
Le Club des Aînés du Lignon au Signal de Bougy. Une aventure. Deux cars nous emmènent par des chemins de campagne, à travers le canton de Vaud. Une merveilleuse journée. A l'arrivée, nous ne reconnaissons plus ce vieux Signal de Bougy, tant la direction de Migros y a apporté de changements heureux. Rien n'a été oublié. On a même pensé aux handicapés. Aux enfants aussi, en réunissant des animaux qu'ils n'ont plus l'occasion de voir en ville. On trouve des installations pour le pique-nique, etc., un restaurant qui fournit tout ce qu'on peut désirer. Il eut été regrettable de céder ce terrain à des acquéreurs étrangers, comme il en avait été question. Les Aînés du Lignon souhaitent que beaucoup de personnes viennent passer une journée au Signal de Bougy. Le site le mérite.

M. H. A.,
Club des Aînés du Lignon.

Réflexions
Le tiers-Etat, c'est la révolution de Paris en 1789. Qu'est-ce que le tiers-Etat, y en a-t-il un chez nous? Oui! C'est l'action et l'efficacité de différents éléments tels que le pasteur ou le prêtre qui forment spirituellement, l'instituteur et son rôle d'informateur, la mère de famille dont l'œuvre est trop souvent silencieuse et incomprise. Le tiers-Etat, c'est qui se sent responsable. Je suggère de lire le Proverbe de Salomon 16:31. Après quoi il sera plus facile de contribuer à faire des temps meilleurs avec des cœurs plus grands.

M. O. Pouly, Prilly.

PETITES ANNONCES

La canasta
Dame âgée, alerte, ayant perdu ses amies décédées, cherche partenaires pour parties de canasta. Ecrire sous chiffre E.296 « Aînés » Lausanne.

Promenades et lecture
Pendant deux ou trois heures par jour, je désire m'occuper d'une personne âgée ou d'un infirme pour le promener et lui faire la lecture. Ecrire sous chiffre E.297 « Aînés » Lausanne.

De l'amitié
Veuve, isolée, désire trouver parmi les lecteurs une gentille compagne pour rompre solitude. Ecrire sous chiffre E.298 « Aînés » Lausanne.

Bricolage et Cie
M. Rithner Louis, Barre 14, 1005-Lausanne, est à disposition pour travaux divers, petites réparations, bricolage, etc. Lui écrire directement.

Je cherche compagne...
Habitant Saint-Cergue, me rendant une ou deux fois chaque semaine à Nyon, je désire connaître une personne sympathique, environ 60 ans, pour rompre solitude. Je suis Neuchâteloise, jeune de caractère; j'ai 68 ans, et suis veuve sans enfant depuis quatre ans. Ecrire sous chiffre E.299 « Aînés », Lausanne.

Vive le bricolage!
M. Francis Chatelan, Béthusy 15, 1005-Lausanne, tél. 23 39 00, se charge de tous travaux de bricolage. Prendre contact directement avec lui.

De l'aide, s.v.p.
Invalide, av. de La Harpe, Lausanne, demande aide.
Pendant l'hiver, l'alimentation du fourneau, dans un appartement sans confort, pose un problème. Une personne dévouée s.v.p. Ecrire sous chiffre E.300 « Aînés » Lausanne.

Gratitude
Tous les messages sont précieux. Un merci particulier à M. P. Despont (sa proposition est à l'étude), Mme. J. Zyrset, Mme C. Jordan, Coop Genève, M. Bonvin, Mme Juillerat, le jeune Patrik, Mme Zeier, Mme J. Meilland, sans oublier la Mairie de Vernier. Nous demandons à MM. Pouly et Miéville d'accepter nos excuses: nous ne publions que des extraits de leurs missives, faute de place. Réd.

Pour la Toussaint
Les avis mortuaires, dans les journaux, s'accompagnent invariablement de versets bibliques. Faut-il y voir une sorte de crainte devant l'inconnu? On dit que la mort est la seule justice pour chacun. Pour ceux qui restent, elle demeure la grande épreuve. En de si pénibles circonstances, une foi ardente peut atténuer la douleur ou sauver du désespoir. A cette clarté, des millions d'âmes se sont ressaisies, à travers les siècles et sous tous les cieux. Courage et paix à tous ceux qui sont dans le deuil. L'Evangile aide à mieux poursuivre le chemin en une attentive attitude, « Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure ».

M. A. Miéville, Penthalaz.

Genève et le troisième âge
A part les Œuvres sociales et les Centres médicaux, Genève fait beaucoup de choses. Il s'est formé plusieurs clubs de quartiers, bien fréquentés par nombre de personnes qui trouvent ainsi un remède à la solitude. Je fais partie du Club des Aînés « Sans soucis » de la Jonction. J'en suis fière. J'ai pu me rendre compte des efforts de l'Hospice général et de ses animateurs en notre faveur. Impeccablement organisées, des courses en cars ou en bateaux ont fait dire à nos membres qu'ils se sentaient revivre. L'harmonie règne dans le club. Tous, nous avons eu nos années de travail et nos misères. Oublions le passé pour vivre dans un présent qui nous apporte bien des joies.

La présidente.

Un « machin » drôlement bien
Au risque de me répéter, je dis bravo à notre journal, sans cesse renouvelé. Un bon point pour la chronique sur l'AVS, les articles de fond et l'éditorial. J'ai entendu la réflexion d'une dame qui affectionne les journaux à sensation et à qui j'avais prêté « Aînés »: « Il est drôlement bien rédigé et il en a des rubriques, votre machin » (!)

M. A. Miéville, Penthalaz

Armée et logement
Alors qu'il est consacré des sommes considérables à des institutions militaires et paramilitaires, aux jeux et aux plaisirs, il me paraîtrait logique et plus utile de construire des logements en faveur des moins favorisés, en considérant — avec une raisonnable optique — les besoins fondamentaux d'un bon tiers de la population de notre pays. Ne trouve-t-on pas dans le livre « L'homme, cet inconnu » du professeur Alexis Carrel, cette réflexion pertinente: « De plus en plus, la société crée des conditions de vie où l'existence de l'individu est sacrifiée et étouffée. » Ces considérations résument ma pensée. Je vous les communique parce que je trouve dans votre mouvement d'entraide un organisme méritant et sincère.

M. R. Pittier, Lausanne.

Solutions des jeux

1. L'énigme du mois: malheureux.
2. Cherchez le titre!: « Les voyageurs de l'Impériale ».
3. Les lettres éparses: 1. LINGERIE, 2. ELIMINER, 3. ILLIMITÉ, 4. POLLINIE, 5. PILULIER, 6. VIEILLIR, 7. REJAILLI.

Que faire si le feu?...

Un incendie éclate dans un appartement. Découvert à son début, il est éteint par un verre d'eau; plus tard, il nécessite des appuis extérieurs.
Dans ce cas, il existe une règle absolue: garder son calme, aviser les pompiers et éviter d'être atteint par le feu ou la fumée.
Plus vite les pompiers seront-ils avisés, plus vite arriveront-ils sur les lieux du sinistre et plus facile sera leur tâche. C'est faire preuve de présomption et d'irréflexion que de vouloir commencer par combattre le sinistre par ses propres moyens et ensuite seulement, devant l'insuccès de ses efforts, d'appeler les pompiers. Rien n'empêche celui qui découvre un feu de chercher à l'éteindre avec les moyens du bord, pour autant évidemment qu'il ne coure aucun danger, mais seulement *après* avoir alerté le service du feu. S'il le peut, il attaquera le sinistre à sa base au moyen d'un extincteur, il versera de l'eau sur le feu, le recouvrira de chiffons humides, ou essayera de l'étouffer sous une couverture. S'il échoue, il aura du moins limité l'extension du sinistre et les pompiers feront le reste; s'il réussit, les pompiers seront venus pour rien et tous s'en féliciteront.
Si le sinistre est plus important, il devient dangereux pour un profane de s'en mêler. Si les accès conduisant en plein air, escaliers et corridors, sont praticables, il faut abandonner le feu à son sort et après avoir fermé les portes et fenêtres du local où il sévit, sortir du bâtiment.
Il arrive que cette solution ne soit pas possible, généralement parce que la fumée à envahi les cages d'escaliers et les couloirs. Il ne faut pas alors essayer de sortir, mais au contraire se rendre dans une pièce non atteinte par le feu ou la fumée et après avoir fermé derrière soi toutes les portes, se mettre devant la fenêtre ouverte, sur un balcon ou une terrasse, et, en toute sécurité, attendre les secours.
Quelles que soient les circonstances, il faut éviter l'affolement ou encore plus la panique. A l'abri des portes fermées et loin des émissions de fumée, le danger est faible et chaque instant qui passe rapproche le moment où les sauveteurs arriveront.

E.C.A.